

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 61 (1910)
Heft: 12

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers.

Encore d'autres exemples de l'inégalité des traitements. Argovie (loi de 1909).

Ingénieur cantonal	5500—6500
Architecte cantonal	5500—6500
<i>Inspecteur forestier, cantonal</i>	5000—6000
Adjoint de l'ingénieur cantonal	4000—5000
<i>Adjoint de l'inspecteur forestier cantonal</i>	3500—4500



Bibliographie.

(Nous ne rendons compte que des ouvrages dont on adresse un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

Mitteilungen der Schweizer. Zentralanstalt für das forstliche Verschus-wesen. Herausgegeben vom Vorstande derselben, *A. Engler*, Professor am Eidgen. Polytechnikum in Zürich. X^{me} volume, fascicule 1. Chez Fäsi & Beer, éditeurs, Zurich. Ce cahier renferme deux travaux : *Die tierischen Feinde der Arve*, par le professeur *C. Keller*, et *L'Etude anatomique des bois comprimés*, par le professeur *P. Jaccard*.

La première étude, celle de M. le professeur *Keller*, a trait aux ennemis de l'arolle. Venant après la belle monographie de M. le Dr Rickli, le travail de Keller attire l'attention du praticien sur l'arolle, cette essence pour ainsi dire nationale, dont certains prédisaient la disparition, à plus ou moins longue échéance.

L'arolle, des plus précieux en montagne, compte aussi ses ennemis, car on se figure à tort que la haute région est indemne de rayageurs de forêts : les insectes, en particulier, apparaissent souvent inopinément et finissent par mettre les boisés en danger. Notre faune alpine compte un certain nombre de représentants, manquant à la plaine ; l'étude de leur biologie présente donc un véritable intérêt.

M. le professeur Keller étudie 24 espèces, dont quelques-unes n'avaient pas été citées jusqu'ici au nombre des ennemis de l'arolle : ainsi *Crypturgus pusillus* et *Retinia turionana*. Il nous montre aussi la justesse des observations de plus en plus nombreuses qui prouvent que la ponte ne se fait pas dans un délai strictement délimité et que les femelles ne meurent pas toujours „deux ou trois jours après la ponte“. La „survie“ des mères est plus grande qu'on ne le croit ; les femelles interrompent parfois le dépôt de leurs œufs pour le reprendre ensuite au bout d'un certain temps, quand ce n'est pas l'année suivante. Nous avons, par exemple, observé, dans une même région, des pontes de hennetons s'échelonnant du milieu de mai au commencement de juillet ! Keller explique, par cette ponte prolongée, un fait bien connu : on rencontre, par exemple, chez *Tomicus cembrae* et chez *Tomicus bistridentatas*, durant la belle saison, tous les stades du cycle vital, œufs, larves, chrysalides et insectes parfaits, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'une 2^{me}, voire même

d'une 3^{me} génération. Quant à *Tom. cembrae*, Keller est de l'avis qu'il ne s'agit pas d'une espèce distincte, mais d'une variété de *Tom. amitinus*?

Des recherches dans le genre de celles du Dr Keller, qui s'en est fait une véritable spécialité, présentent un intérêt pratique. Car le jour où nous connaîtrons parfaitement le mode de développement, les mœurs, les causes favorables ou contraires à la multiplication des habitants des forêts, nous serons bien plus forts pour préserver ou défendre ces dernières contre les attaques de leurs ennemis. On peut donc être reconnaissant à M. le professeur Keller de l'étude entreprise dans ce vaste domaine, qui reste ouvert à nos investigations.

M. le professeur Jaccard a été amené à faire son étude anatomique ensuite de diverses observations faites incidemment sur des bois comprimés qui lui ont paru peu conformes à la théorie généralement admise par les techniciens et par les constructeurs. Grâce au „Laboratoire d'essais des matériaux“ annexé à l'Ecole polytechnique fédérale, l'auteur a pu comprimer toute une série d'éprouvettes appartenant à des essences variées et choisies, de façon à permettre leur comparaison. Nous ne pouvons suivre M. Jaccard dans son étude, cela nous entraînerait en dehors de notre cadre habituel. Nous nous contenterons d'en rappeler les conclusions les plus essentielles.

Il n'existe pas, pour *les bois comprimés artificiellement*, des types de rupture spécifique, c'est-à-dire propre à chaque espèce ligneuse : dans des éprouvettes provenant d'une même espèce de bois, voire même d'un seul et même tronc, les faces homogènes, c'est-à-dire semblablement orientées par rapport au centre de la tige et aux lignes d'accroissement, peuvent être affectées par des lignes de rupture très différentes. En outre, dans des éprouvettes de bois, tant feuillus que résineux, les ruptures produites par compression parallèle à l'axe de croissance sont sans relation constante avec les rayons médullaires.

Parmi *les bois comprimés naturellement*, l'auteur étudie le cas de l'épicéa plissé (Wellenholz), qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec l'épicéa ondulé „Haselfichte“, dans lequel les anneaux annuels sont plus ou moins régulièrement festonnés, mais qui, néanmoins, est formé de fibres rectilignes. Déjà R. Hartig a montré que le plissement en S des fibres du bois qu'on observe parfois à la base des troncs, dans le voisinage des grosses racines ou dans la partie moyenne du tronc au-dessous des fortes branches en croissance, résulte de la pression longitudinale (parallèle à l'axe de croissance) qu'exercent, par leurs poids, ces organes latéraux en voie de croissance sur les cellules du cambium situées au-dessous d'eux. En résumé, l'étude des caractères anatomiques de l'épicéa plissé et la comparaison que M. Jaccard établit entre ce bois et celui d'éprouvettes comprimées artificiellement, lui permet de conclure que *sa structure spéciale a bien été déterminée par une pression longitudinale agissant sur ses éléments au cours de leur croissance*, puisque plusieurs des particularités anatomiques observées dans cet épicéa ont été produites également chez des bois normaux, soumis artificiellement à une forte compression, parallèlement à leur axe de croissance.

L'auteur étudie, ensuite, *le bois des aisselles*, c'est-à-dire des régions comprimées entre une branche et les rameaux qui s'en détachent ; en outre, la structure d'un bois traumatique extra-médullaire chez *Picea excelsa*.

L'étude de M. le professeur Jaccard, des mieux documentées et des plus consciencieuses, présente, on vient de le voir, un grand intérêt, non seulement scientifique, mais pratique, car l'étude anatomique et les recherches expérimentales sur les propriétés physiques des bois, permettront de les utiliser d'une façon à la fois plus rationnelle et plus économique.

Economie forestière, par *G. Huffel*, professeur à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts. — Tome premier, première partie : L'utilité des forêts. Propriété et législation forestières. Un volume in-8° raisin de VIII—344 pages, broché, franco, 10 fr. — Lucien Laveur, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris (6^e).

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs du Journal l'apparition d'une seconde édition de l'*"Economie forestière"*, de M. le professeur Huffel. Dix-huit mois à peine après la mise en vente de la dernière partie de cet ouvrage, le premier volume, bien qu'imprimé à un grand nombre d'exemplaires, se trouvait déjà complètement épuisé. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire du grand travail de M. Huffel.

Cette nouvelle édition n'est pas une réimpression, mais un livre à peu près entièrement nouveau dans l'ancien cadre. La première partie, dont nous saluons aujourd'hui l'apparition, contient deux études : la première, sur *l'utilité des forêts*, est non seulement mise à jour, mais remaniée presque à chaque page et augmentée considérablement, notamment d'un paragraphe consacré aux beaux travaux de M. Henry sur le rôle fertilisateur des forêts ; la seconde, très développée, est devenue une histoire de *la propriété et de la législation forestières*. Elle constitue une entreprise entièrement nouvelle en France, sur un terrain encore inexploré.

L'extension prise par ces études a obligé l'auteur à diviser le tome premier en deux parties, dont la première paraît seule aujourd'hui, arrêtant aux temps féodaux l'histoire de la Propriété et de la Législation forestières. La seconde partie renfermera la fin de cette histoire, la *Politique forestière* et la *Statistique*.

... Les questions de politique forestière sont actuellement fort discutées. La sauvegarde ou la création des forêts de protection, la législation des forêts particulières en vue d'empêcher leur ruine menaçante, le régime fiscal à leur imposer, sont l'objet de nombreuses propositions dont quelques-unes, sans doute, sont destinées à aboutir à bref délai. Il m'a paru nécessaire d'attendre leur discussion avant d'entreprendre la rédaction définitive qui, publiée aujourd'hui, risquerait d'être vieillie dès son apparition.

La statistique des forêts particulières, si imparfairement connue jusqu'à présent, a été tout récemment l'objet d'une vaste enquête entreprise et terminée par le service forestier. Les résultats de ce travail sont actuellement synthétisés et rédigés dans les bureaux de la Direction générale des forêts. J'ai différé la rédaction de la partie statistique de la quatrième étude, dans la pensée de pouvoir faire profiter les lecteurs de la seconde édition des chiffres de la nouvelle statistique, aussitôt que j'en aurai pu avoir connaissance.

Tel est le double motif qui me décide à ajourner momentanément la publication du second volume du tome I de la seconde édition. Il ne s'agit, du reste, que d'un ajournement à bref délai. Le second volume, dont l'importance

sera sensiblement égale à celle du premier, le suivra d'aussi près que les circonstances et mes forces le permettront, ma bonne volonté n'y fera certainement pas défaut...“

Nous souhaitons la bienvenue au nouvel ouvrage de M. Huffel, espérant qu'il pourra nous donner bientôt la seconde partie du tome premier ; c'est le vœu de tous ceux qui ont eu le plaisir d'étudier, la première édition de l'œuvre magistrale, du distingué professeur de Nancy.

Liste des chapitres : Première étude. — L'Utilité des forêts. — Les Produits forestiers. — L'Influence des forêts sur le climat. — La Forêt et les sources. — La Forêt de protection (contre les torrents, les inondations, les avalanches, les sables mouvants). — La Forêt et les terrains improductifs ou insalubres. — Rôle esthétique des forêts.

Deuxième étude. — La Propriété et la Législation forestière. — La période gauloise. — La période gallo-romaine (organisation administrative et législative, la condition des biens et des personnes, les forêts à l'époque gallo-romaine, les invasions barbares). — La période franque. — Organisation administrative et judiciaire. — La législation forestière. — La condition des biens, la propriété forestière. — Le boisement de la Gaule à l'époque franque.

Schweizer. Fortskalender. *Taschenbuch für Forstwesen, Holzgewerbe, Jagd und Fischerei.* Sechster Jahrgang, 1911. Herausgegeben von T. Felber, Professor am eidg. Polytechnikum in Zürich. — Edité par Huber & Co. Frauenfeld. Prix : fr. 2.50.

L'agenda de M. le professeur Felber en est aujourd'hui à sa 6^{me} année ; il a donc passé l'âge critique et son avenir paraît assuré ; ses amis peuvent s'en réjouir et... lui rester fidèles. Ce sera la meilleure façon de lui prouver l'intérêt qu'ils ont pour lui.

Le texte de l'agenda a été remanié et augmenté de tables pour le calcul des salaires journaliers et pour les quantités de plants nécessaires par hectare, suivant les distances admises. D'autres modifications ont été demandées à l'auteur ; mais, comme il le fait remarquer, on pourra en tenir compte le jour où le nombre des exemplaires vendus, compensera les frais résultant d'un pareil remaniement. Espérons donc que l'Agenda forestier suisse rencontrera toujours plus l'accueil, bienveillant qu'il mérite.

Mitteilungen des deutschen Forstvereins. Herausgegeben im Auftrage des Vorstandes von Generalsekretär Röhrig. Verlag von Julius Springer, Monbijouplatz, Berlin.

— *Statitsische Mitteilungen über die Erträge deutscher Waldungen im Wirtschaftsjahr 1908.* Zusammengestellt von Geh. Reg.-Rat Prof. Dr. Schwappach.

